



Paris, le 9 juin 2010

Attribution gratuite d'une action nouvelle pour 20 anciennes

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 22 mars 2010, le Directoire a décidé dans sa séance du 2 juin 2010 d'augmenter le capital social par incorporation de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes d'émission, de fusion ou d'apport de 1 307 322 actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une actions nouvelle pour 20 anciennes.

Les opérations d'attribution débuteront le 11 juin 2010.

- Toutes les actions acquises avant le 11 juin 2010 bénéficieront de cette attribution ;
- Les actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2010 ;
- Les actions nouvelles pourront revêtir, au choix des actionnaires, la forme nominative ou au porteur.

Les droits d'attribution ne seront pas négociables

- Chaque actionnaire recevra automatiquement sans frais un nombre entier d'actions à raison d'une action nouvelle pour 20 actions anciennes détenues au 10 juin 2010 ;
- Les actions correspondant aux droits formant rompus seront cédées sur le marché, ANF Immobilier prenant à sa charge les frais de négociation ;
- Les rompus feront l'objet d'un règlement en espèces dans les 30 jours qui suivent l'inscription sur le compte de l'actionnaire du nombre entier d'actions nouvelles attribuées.

Exemples

- Un actionnaire qui possède 23 actions recevra automatiquement 1 action nouvelle (1 action nouvelle pour 20 anciennes) et sera indemnisé au titre de sa fraction d'action nouvelle correspondant aux 3 actions restantes formant rompus ;
- Un actionnaire qui possède 4 actions sera indemnisé au titre de sa fraction d'action nouvelle correspondant aux 4 actions formant rompus.

Agenda financier 2010

Chiffre d'affaires 2e trimestre 2010	vendredi 13 août 2010
Résultats 1e semestre 2010	mardi 31 août 2010
Chiffre d'affaires 3e trimestre 2010	vendredi 12 novembre 2010

A propos d'ANF Immobilier

ANF Immobilier (ISIN FR0000063091), acteur important des centres-villes de Lyon et Marseille, est une société foncière conforme au statut SIIC de premier plan, orientée sur l'immobilier locatif résidentiel et tertiaire. Elle est également propriétaire des murs de 167 hôtels en France, tous exploités par la chaîne B&B. Cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris, ANF Immobilier est une société du groupe Eurazeo.

Contact Presse – ANF Immobilier :

Grégoire LUCAS

Tél : +33 1 53 70 74 94 - glucas@image7.fr

Contact Analystes – ANF Immobilier :

Jean-Annet de SAINT RAPT

Tél : +33 1 44 15 01 11 - investorrelations@anf-immobilier.com